

Titre : Congrès international pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation.

Procès-verbaux

Auteur : Exposition universelle. 1889. Paris

Mots-clés : Exposition universelle (1889 ; Paris) ; Sports\*Étude et enseignement\*France\*19e siècle\*Congrès

Description : 1 vol. (15 p.) ; 24 cm

Adresse : Paris : Imprimerie nationale, 1889

Cote de l'exemplaire : CNAM 8 Xae 332-6

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE332.6>



La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

8<sup>e</sup> Juin 332 11° 6°

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL  
POUR LA  
PROPAGATION DES EXERCICES PHYSIQUES  
DANS L'ÉDUCATION.

PROCES-VERBAUX.

PARIS  
IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION.  
M DCCC LXXXIX



8° Xa 332-6

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES COLONIES.

**EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.**

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

**CONGRÈS INTERNATIONAL  
POUR LA  
PROPAGATION DES EXERCICES PHYSIQUES  
DANS L'ÉDUCATION.**

**PROCÈS-VERBAUX.**

PARIS  
IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION.

M DCCC LXXXIX



CONGRÈS INTERNATIONAL  
POUR LA  
**PROPAGATION DES EXERCICES PHYSIQUES**  
**DANS L'ÉDUCATION**

---

**PROCÈS-VERBAUX**

---

---

**COMITÉ D'ORGANISATION<sup>(1)</sup>**

---

*Président :*

M. Jules SIMON, de l'Académie française, Sénateur.

*Vice-Présidents :*

M. le docteur BROUARDEL, doyen de la Faculté de Médecine.

M. MOREL, Inspecteur général de l'Instruction publique.

*Secrétaires :*

M. Pierre DE COUBERTIN, Secrétaire général du Comité de Propagation des Exercices physiques.

M. H. DE VILLENEUVE, Président de la Société d'Encouragement de l'Escrime.

*Membres :*

MM. BERTHELOT, de l'Institut. — Le docteur BLATIN, député. — BUISSON, directeur de l'Enseignement primaire. — CAILLAT, président de la Société d'encouragement au Sport nautique. — Ad. CARNOT, inspecteur des Études à l'École des Mines. — CHAUMETON, président de l'Association des Étudiants. — Claude LAFONTAINE, banquier. — FÉRY D'ESCLANDS,

---

(1) Les membres du Comité d'organisation ont été nommés par arrêtés ministériels des 12 novembre 1888, 28 janvier et 1<sup>er</sup> mars 1889. Le bureau du Comité a été élu dans la séance du 20 novembre 1888.

inspecteur général de la Gymnastique. — GODART, directeur de l'École Monge. — GRÉARD, vice-recteur de l'Académie de Paris. — Le docteur JAVAL, député. — KORTZ, proviseur du lycée Janson de Sailly. — Le docteur LAGRANGE. — LAVISSE. — LEGOUVÉ, de l'Académie française. — MAREY, de l'Institut. — MÉRILLON, député. — Marquis DE MORNAY, président de la Société hippique française. — MOUTARD, Inspecteur général des Mines. — PICOT, de l'Institut. — RABIER, directeur de l'Enseignement secondaire. — Le docteur ROCHARD, de l'Académie de Médecine. — SANSBOËUF, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique. — Le général TRAMOND. — Le docteur TROISIER.

---

## CONCOURS PRÉLIMINAIRES

---

### Concours d'équitation

Le concours d'équitation a eu lieu le jeudi 6 juin de 1 heure à 6 heures aux manèges du Jardin d'Acclimatation (bois de Boulogne). Grâce à l'obligeance de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, directeur, six cents coupons d'entrée gratuite au Jardin avaient été distribués aux concurrents et à leurs familles, ainsi qu'à la Presse et aux membres du Congrès. Le jury d'examen se composait de M. le comte de Montigny, de M. le commandant de Laforcade (14<sup>e</sup> dragons), de M. le commandant de Rochefort (16<sup>e</sup> dragons), désignés pour remplir cette mission par M. le général gouverneur de Paris. Cent cinquante concurrents appartenant aux Lycées Janson, Lakanal, Charlemagne, Michelet, Saint-Louis, Henri IV, aux Collèges Stanislas et Rollin, aux Écoles Monge et Saint-Charles, ainsi qu'au Lycée de Versailles ont été examinés. Ils étaient répartis en deux catégories: *Juniors* (de 10 à 15 ans); *Seniors* (au-dessus de 15 ans). L'épreuve consistait en une reprise de manège avec et sans étriers, de la durée d'une demi-heure. Une seconde épreuve réservée aux trente classés premiers dans la première épreuve, comprenait le saut d'un obstacle; des prix spéciaux étaient attribués à la voltige.

Le concours était présidé par M. le général DE KERMARTIN, Directeur la Cavalerie, représentant M. le MINISTRE DE LA GUERRE.

---

### Concours d'escrime

Le dimanche 9 juin, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu, dans la salle des Fêtes du Grand-Hôtel, l'assaut annuel des Lycées et Écoles de Paris. Organisé chaque année, à l'approche des vacances, par la Société d'Encouragement de l'Escrime, ce concours a été, cette fois,

avancé de six semaines, afin de pouvoir le faire entrer dans le cadre des concours athlétiques du Congrès. Un grand nombre de spectateurs ont applaudi les jeunes tireurs qui ont fait preuve de beaucoup d'excellentes et de sérieuses qualités. M. Jules Simon présidait, entouré de MM. le général Lewal, de Villeneuve, Pierre de Coubertin, Godart, le marquis Milo, de Bonnegrade, Corthey, le baron d'Ezpeleta, membres du Congrès des exercices physiques. La musique militaire s'est fait entendre pendant les entr'actes ; presque tous les grands Lycées de Paris avaient envoyé des représentants ainsi que beaucoup d'écoles libres.

Le lendemain 10 juin, le concours des Lycées de province dont le Congrès avait confié l'organisation à M. Féry d'Esclands, attirait à la caserne Bellechasse une assistance nombreuse et choisie. La grande salle d'armes était ornée de drapeaux et de trophées militaires ; la séance était présidée par le prince Bibesco, entouré de MM. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, Godart, directeur de l'école Monge, le commandant Derué, Pierre de Coubertin, etc. Le jury se composait de MM. Féry d'Esclands, le général Tramond, le duc de Dino, membres du Congrès, et des professeurs Jacob et Mérignac. Les concurrents appartenaient aux Lycées de Lille, de Poitiers, de Bayonne, de Belfort, de Médéah, d'Orléans, etc. Les musiciens Roumains de l'Exposition ont, à diverses reprises, fait entendre leurs charmantes mélodies. M. Féry d'Esclands a été vivement complimenté sur l'habileté et le dévouement dont il a fait preuve en surmontant les difficultés qui entraînaient de tous côtés la réalisation de ce concours qui n'avait encore jamais eu lieu.

C'est dans les salons du ministère de l'instruction publique que le 11 juin, les vainqueurs de la veille et de l'avant-veille s'étaient donné rendez-vous pour se mesurer ensemble. Ce troisième et dernier assaut était donné par l'Académie d'armes. M. Fallières, ministre de l'Instruction publique, MM. Gréard, recteur de Paris et Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire, MM. le général Lewal, Godart, Féry d'Esclands, Pierre de Coubertin, de Villeneuve, le marquis Milo, le duc de Dino, le commandant Dérué, membres du Congrès des exercices physiques, étaient assis de chaque côté de l'estrade. MM. Jacob, président de l'Académie d'armes, Vigeant, Rouleau et Colin componaient le jury. M. le ministre a offert un lunch à ses invités qui sont ensuite descendus dans le jardin du ministère. A la fin de la séance, M. Féry d'Esclands a adressé à M. Fallières une courte allocution qui a été vivement applaudie.

---

### Sports athlétiques

Le lundi matin, 40 juin, sur le terrain du Racing-Club, première réunion de courses à pied ; la haute direction de cette réunion avait été confiée par le Congrès à M. de Saint-Clair, président de l'Union des

Sociétés françaises de sports athlétiques. Le programme ne comportait pas moins de quinze numéros, tant en courses qu'en concours de sauts ; mais grâce à l'activité des starters et des directeurs tout était terminé à 11 heures 1/2. A 9 heures, la jolie pelouse du Racing-Club présentait un coup d'œil des plus pittoresques. MM. le général Lewal, Mérillon, député, le docteur Lagneau, H. de Villeneuve, Pierre de Coubertin, Godart, Rieder, directeur de l'École Alsacienne, Kortz, proviseur du Lycée Janson de Sailly, Cairol, directeur du pensionnat de Boulogne-sur-Seine, Fleuret, président de l'Union des Sociétés d'aviron, Richefeu, etc., membres du Congrès des exercices physiques, s'y promenaient au milieu des jerseys multicolores, des toilettes claires, des uniformes scolaires ; les averses fréquentes n'ont eu raison ni de la ténacité des coureurs ni de celle des assistants. Trois cent soixantequinze élèves s'étaient fait inscrire pour prendre part aux courses et concours ; ils appartenaient aux écoles Monge, Alsacienne, Lavoisier, aux Lycées Lakanal, Michelet, Janson de Sailly, Charlemagne, Henri IV.

Le Rallye-Paper du mardi 11 juin n'a pas moins bien réussi. A trois heures dix minutes, les deux lièvres, MM. Cavaly (du Racing-club) et Tréfousse (du Stade français), partaient du restaurant Cabassud, à Ville-d'Avray et s'engageaient dans les bois à gauche du lac. A trois heures vingt minutes partait l'équipe Junior, composée d'élèves de l'école Alsacienne, de l'école Monge, des lycées Charlemagne et Janson, âgés de moins de quinze ans. Leurs ainés formant l'équipe Senior s'élançaient sur leurs traces à trois heures 30 minutes ; ils appartenaient à l'école Alsacienne, aux lycées Lakanal et Janson et au collège Rollin. Le parcours de 12 kilomètres environ était à travers les bois de Ville-d'Avray, puis par Marnes jusqu'à Vaucresson et retour par les bois de Fausses-Reposes jusqu'à la route de Versailles où l'arrivée s'est faite sur un kilomètre de terrain plat. A quatre heures trente-sept minutes apparaissait le premier groupe de l'équipe Junior battant de vingt-cinq minutes l'équipe Senior.

---

### Gymnastique suédoise

Sur la demande de M. le comte de Lewenhaupt, ministre de Suède et Norvège, M. Jules Simon, président du Congrès, a convié tous les adhérents à venir assister aux exercices d'une délégation des sociétés suédoises de gymnastique. La séance fixée d'abord au mercredi 12 juin a eu lieu vendredi 14, au Nouveau Cirque, rue Saint-Honoré. Plus de quinze cents invitations avaient été lancées et les gymnastes ont reçu un accueil très sympathique. Ils ont exécuté leurs différents exercices avec une aisance et une légèreté qui ont charmé les assistants. La séance a pris fin aux sons de la *Marseillaise*, à la suite de laquelle les Suédois ont crié par trois fois « Vive la France ! » Les cris de « Vive la Suède ! » et des applaudissements répétés leur ont répondu.

## Séances du Congrès

### Séance du Samedi 15 juin

Le samedi soir, 15 juin, M. Jules Simon a ouvert solennellement le Congrès des exercices physiques à l'école des Ponts-et-Chaussées, 28, rue des Saints-Pères. Après avoir rappelé le grand mouvement de renaissance physique auquel a donné lieu la fondation du Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation, M. Jules Simon a parlé des brillants concours d'escrime, d'équitation et de courses à pied qui ont précédé le Congrès et a conclu en ces termes :

« On a fait de nos enfants des machines à écouter et à répéter, tandis que la véritable éducation est de faire des hommes aptes à penser et à travailler. On laissait le corps aller sur sa bonne foi, et comme le corps portait l'esprit et que l'esprit portait un très lourd fardeau, le corps a dû s'arrêter et rester sur place. Alors qu'arrivait-il ? C'est que l'esprit était dans une situation déplorable et, comme on ne s'occupait pas du tout du corps, il est devenu faible. C'est une éducation à rebours... Je n'ai jamais compris qu'un Français soit élevé dans du coton. Il ne faut pas qu'il sache ce que c'est que d'avoir peur... Nous ferons l'homme véritable, ayant le corps et l'esprit alertes et sûrs d'eux-mêmes. Il en résultera une chose que je vous recommande, messieurs, par-dessus tout, c'est la gaieté et la bonne humeur. Allez-vous-en dans un collège à coton, vous verrez les enfants malades, tristes, souffreux, et vous aurez toutes les peines du monde à les égayer. Allez-vous-en dans un collège où l'on sait ce que c'est que les exercices physiques, et vous verrez la joie éclater de tous les côtés. Qu'est-ce que la société humaine, sans la joie ? Quand on monte sur les monts et qu'on voit de là l'humanité, il faut que la vie vous paraisse joyeuse et qu'on entende des cris de joie. Voilà le spectacle qu'il faut se donner. Fêtons, messieurs, dans ce congrès, le retour à la gaieté française, à la vieille gaieté gauloise, et le retour à la vaillance des corps qui est la compagne de la vaillance des esprits. »

M. Pierre de Coubertin, secrétaire général du Congrès, a pris ensuite la parole et a lu un rapport sur : *Les exercices physiques dans les écoles d'Angleterre, d'Amérique, d'Australie et dans les colonies anglaises*. Au mois de janvier 1889, une circulaire avait été adressée aux directeurs de ces établissements, dans le but de provoquer une sorte de plébiscite sur la question de l'éducation physique. Tous les grands collèges d'Angleterre, plus de quatre-vingt-dix écoles ou universités des Etats-Unis, l'Université du Cap et les quatre collèges qui en dépendent, les écoles de la Jamaïque et de Hong-Kong, du Canada et de Ceylan, ont de la sorte participé au Congrès. M. de Coubertin a analysé, dans son rap-

port, toutes les réponses, qui concluent toutes à l'utilité des exercices *athlétiques* dans l'éducation.

Il a terminé en donnant lecture du rapport spécial envoyé par M. le directeur du collège de Clifton (Angleterre).

*Dimanche 16 juin*

**Excursion en Marne**

Le dimanche 16 juin, M. Jules Simon, accompagné d'un grand nombre de membres du Congrès, s'est rendu à Joinville-le-Pont, où il a pris part à un lunch offert par la *Société nautique de la Marne*. Le Congrès s'est rendu de là en bateau à vapeur à Nogent, pour assister à une course à huit rameurs entre la *Société d'Encouragement* et la *Société nautique de la Basse-Seine*.

*Séances du lundi 17 juin*

La Commission d'organisation ayant achevé son mandat, le bureau du Congrès lui a été substitué. Ont été élus :

*Président : M. Jules SIMON ;*

*Vice-présidents : MM. le général LEWAL, le docteur BROUARDEL, le docteur ROCHARD, FÉRY D'ESCLANDS, Ad. CARNOT, KORTZ ;*

*Secrétaire général : M. Pierre DE COUBERTIN ;*

*Secrétaire-adjoint : M. Joseph DU TEIL.*

*Séance du matin*

La séance a été consacrée à l'examen des questions relatives à l'enseignement de l'équitation dans les lycées. MM. Justin, Duchon, Jamin, Grouls, Lalanne, professeur d'équitation, ont pris part aux délibérations.

M. le comte de Montigny a rendu compte de l'impression que lui avait laissée l'examen du 6 juin. A part de très rares exceptions, les concurrents n'ont pas fait preuve des qualités qu'on serait en droit d'en attendre. Envisageant le but du Congrès qui est de donner au pays des hommes intelligents et physiquement développés, M. de Montigny a insisté sur le caractère utilitaire de l'équitation, et a indiqué comme remède à la situation présente, qui est défectiveuse à plus d'un point de vue : 1<sup>o</sup> la rédaction d'un programme extrêmement court, divisant les élèves en trois catégories et définissant d'une façon précise ce que doit savoir un élève de première, deuxième ou troisième catégorie ; 2<sup>o</sup> la confection d'un dictionnaire hippologique destiné à inculquer aux bons élèves quelques notions élémentaires, susceptibles de leur donner le goût de l'hippologie

et leur permettant d'approfondir ensuite cette science, à l'Ecole Militaire ou au régiment. C'est ainsi que l'on pourrait arriver à former des hommes sachant disposer du cheval intellectuellement aussi bien que gymnastiquement. Il y aurait lieu également de délivrer des diplômes aux chefs d'établissements résolument décidés à marcher dans cette voie et des médailles à leurs meilleurs élèves. MM. Justin, Grouls et Jamin ont présenté quelques objections relativement au classement des élèves en catégories. M. du Teil a demandé l'introduction des manuels hippiques dans les bibliothèques scolaires et M. le docteur Lagneau, que les examens de fin d'études comportent une note d'exercices physiques. Finalement, les vœux suivants ont été adoptés :

*1<sup>o</sup> Que le temps consacré à l'équitation soit augmenté et que notamment les élèves aient toutes facilités de suivre les cours du soir dans les manèges.*

*2<sup>o</sup> Que l'Université accorde sa protection spéciale au concours d'équitation qui a eu lieu pour la première fois le 6 juin 1889, et qui sera renouvelé annuellement par les soins du comité de propagation des exercices physiques ;*

*3<sup>o</sup> Que les élèves aient, à chacun de leurs exercices trimestriels, une note d'équitation donnée par leurs professeurs respectifs ;*

*4<sup>o</sup> Que des prix d'équitation soient décernés chaque année dans les lycées aux meilleurs cavaliers, à l'époque de la distribution des prix.*

M. le capitaine Gueudeville a présenté ensuite quelques observations sur sa méthode accélérée au moyen d'un cheval artificiel dont il est l'auteur, et M. Lalanne a exposé les avantages qui peuvent résulter de l'emploi de son cheval mécanique dont il a déjà été souvent question.

#### *Séance du soir*

M. le général Lewal, vice-président, après avoir ouvert la séance, a donné la parole à M. de Villeneuve, maître des requêtes au Conseil d'Etat, président de la Société d'Encouragement de l'Escrime.

M. de Villeneuve a donné lecture d'un intéressant rapport sur l'escrime ; il a terminé en proposant les vœux suivants :

« *1<sup>o</sup> Que le matériel et l'installation des salles d'armes soient améliorés au point de vue du confortable.*

« *2<sup>o</sup> Que les chefs de salles soient invités à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents, que l'emploi de lames de qualité supérieure, de vestes imperméables et de masques à double treillis soit déclaré obligatoire.*

« *3<sup>o</sup> Que le temps consacré à l'escrime soit calculé de façon à assurer*

« à chaque élève de cinq à huit heures de salle par semaine ; que ces heures soient prises sur les études et non sur les récréations.

« 4<sup>e</sup> Que M. le Ministre de l'instruction publique décerne des prix d'escrime dans chaque lycée ou collège.

« 5<sup>e</sup> Que des concours régionaux soient organisés sur le modèle de ceux qui ont lieu actuellement dans Paris. »

Ces vœux ont été adoptés.

Le secrétaire général a ensuite donné lecture de deux rapports envoyés par M. le général Tramond, retenu loin de ses collègues par des nécessités de service. M. le général Tramond pose en principe la nécessité d'obtenir l'obligation et par suite la gratuité de l'enseignement de l'escrime. Il examine quels seraient les moyens les meilleurs pour arriver à ce résultat. Il incline à penser que l'enseignement simultané conviendrait : on éviterait ainsi l'inconvénient d'un personnel trop nombreux. Quant au recrutement de ce personnel, il ne se fait pas aujourd'hui d'une manière satisfaisante. Il serait à désirer que l'on s'adressât de préférence à d'anciens militaires ayant passé par l'École de Joinville ou suivi les cours d'une école régionale de tir. Cela constituerait une économie en même temps qu'une amélioration.

Le second rapport avait trait à l'organisation du tir dans les lycées. Dans ce projet les élèves seraient divisés en trois groupes : 1<sup>o</sup> les élèves de douze, treize et quatorze ans, lesquels seraient armés du fusil scolaire ; 2<sup>o</sup> les élèves de seconde et de rhétorique qui auraient la carabine de cavalerie ; 3<sup>o</sup> enfin, les élèves de philosophie et de mathématiques élémentaires qui recevraient le fusil 1874. Le général Tramond termine en déclarant qu'à ses yeux ces réformes ne doivent pas être considérées comme un acheminement vers la réduction du service militaire.

Après discussion, l'assemblée a accepté le vœu suivant, présenté par M. Mérillon, député, président de l'union des sociétés de tir :

« Que les élèves des lycées et collèges soient admis à se servir des stands mis à leur disposition par les sociétés de tir. »

M. Lorenzi, représentant l'Union des professeurs de gymnastique, a ensuite exprimé le vœu qu'un concours général de gymnastique entre les élèves des lycées ait lieu chaque année à Paris et l'assemblée a pris ce vœu en considération.

---

### Concours de Longue-Paume

Le concours organisé par la Société de Longue-Paume de Paris, sur son terrain de jeu du Luxembourg, a été favorisé par un temps splendide. La séance était présidée par M. Ad. Carnot, vice-président du Congrès, et

comprenait deux parties. Six champions de l'École Monge ont d'abord lutté contre six champions de l'École Alsacienne, et ces derniers ont été victorieux par sept jeux contre cinq. Les spectateurs ont admiré ensuite les joueurs les plus renommés de Picardie qui avaient bien voulu venir exprès passer cette journée avec leurs collègues de Paris. Dans l'assistance se trouvaient M. le Recteur de l'Académie, MM. les Proviseurs de Janson et de Louis le-Grand, le premier président de la Cour de cassation, beaucoup de membres du Congrès et plusieurs habitués du jeu de courte-paume des Tuileries. D'élegantes tribunes avaient été construites et un buffet avait été dressé sous les arbres par les soins de M. Richefeu, commissaire du concours, qui a été vivement félicité par les invités.

---

*Séance du mardi 18 juin*

La séance a été ouverte à huit heures et demie du soir, à l'École des Ponts et chaussées, par M. le Dr Rochard, vice-président du Congrès, lequel a aussitôt donné la parole à M. le Dr Lagrange pour sa conférence sur le *Choix d'une méthode dans l'éducation physique*.

M. le Dr Lagrange a attiré l'attention sur la préférence que méritent dans l'éducation physique et morale de l'enfant, les jeux et les exercices de plein air. « L'éducation physique, a-t-il dit, a des lois aussi bien que l'éducation intellectuelle, et la première loi qui s'impose, c'est de suivre une gradation dans le travail, d'aller du simple au composé. »

M. Adolphe Smith, représentant du célèbre journal anglais “ *The Lancet* ” a présenté ensuite quelques observations. Il estime que les enfants ne doivent pas être admis à prendre part aux courses ni aux jeux les plus violents sans qu'un médecin ait reconnu par un examen préalable si ces exercices ne présentent pas pour lui quelque danger. Dans le domaine de l'hygiène, il rappelle le rôle important que joue le vêtement. Pour de tels exercices rien ne vaut la laine et les jerseys de tricot.

M. le docteur Rochard a remercié le conférencier et l'a félicité au nom de tous. Il reconnaît que l'on a fait tout ce qu'on pouvait pour dégoûter les enfants de la gymnastique, qui d'ailleurs ne leur convient pas aussi bien que les exercices naturels. S'adressant à M. Smith, M. le docteur Rochard l'a également remercié et s'est prononcé avec lui pour une inspection médicale obligatoire dans l'enseignement secondaire.

---

*Séance du Mercredi 19 Juin.*

La séance a été ouverte à deux heures à l'École des Ponts-et-Chaussées.

La parole a été donnée à M. de Saint-Clair, qui a donné lecture d'un

rapport sur le sport pédestre, la marche, les courses à pied. Après lui, M. Caillat a lu un rapport sur le sport nautique en France et l'organisation des sociétés d'aviron; il a terminé par quelques observations sur l'utilité de l'enseignement de la natation.

---

### Concours de natation

Le jeudi 20 juin, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, a eu lieu le Concours de natation, aux Thermes de la ville de Paris, 45, boulevard de la Gare. La piscine avait été décorée de drapeaux français et étrangers. Les 137 concurrents inscrits appartenaient aux lycées Charlemagne, Condorcet, Janson, Lakanal, Michelet, Louis-le-Grand, Henri IV, Saint-Louis et Hoche (Versailles), aux écoles Alsacienne, Bossuet, Monge, Lavoisier et au collège Rollin. Ils étaient divisés en deux catégories. Les juniors (au-dessous de seize ans) avaient à parcourir une distance de 100 mètres avec un virage, et les seniors, une distance de 130 mètres avec un virage. Les arrivées étaient pointées au chronomètre par M. Christmann, commissaire du Concours. Le Concours a pris fin à 4 heures 1/2 après la proclamation des noms des vainqueurs.

---

Vendredi 21 Juin

### Réunion au Bois de Boulogne

Le lendemain, vendredi 21, les membres du Congrès s'étaient donné rendez-vous au Bois de Boulogne pour assister aux exercices des élèves du Lycée Janson-de-Sailly et de l'Ecole Monge. Les élèves du Lycée Janson, sous la conduite de leurs capitaines, MM. Dolbeau, Bull, Ferry, etc., se sont livrés à des parties de barette (foot-ball), de crosse canadienne, de cricket et de base-ball. Les assistants, très frappés de l'animation des joueurs, de leur esprit de discipline, ainsi que de leur force et de leur agilité ont vivement félicité M. le Proviseur des résultats obtenus par lui en moins d'un an. Ils se sont ensuite rendus aux pelouses de la Muette où jouait un groupe d'élèves de l'École Monge; d'autres élèves, à cheval, ont passé devant eux; puis sur l'invitation de M. Godart, on s'est rendu dans l'île du grand lac pour assister au défilé des bateaux. Huit yoles à quatre et un outrigger à deux de pointe ont pris part à ce défilé. On a beaucoup admiré la tenue des équipes et leur nage correcte. Une course a eu lieu autour du lac entre les équipes *Mireille* et la *Mouche*. La séance s'est terminée par un lunch servi au chalet des îles et auquel ont pris part MM. le général Lewal, Kortz, Godart, le comte Brunetta d'Usseaux, président du Rowing club italien, délégué au Congrès, H. de Villeneuve, Pierre de Coubertin, le baron Marc de Villiers, Fleuret, président de l'Union des sociétés d'Aviron, J. du Teil, Dufour, Cail-

lat, etc..... Des toasts ont été portés par MM. le général Lewal, Godart et Kortz.

*Séance du Samedi 22 Juin*

La séance a été ouverte à 9 heures du matin à l'École des Ponts et Chaussées par M. le général Lewal, vice-président. L'ordre du jour appelle le rapport de M. Aristide-Victor Thiriet, président du Cercle gymnique de France.

M. Thiriet a développé un projet de créations de pavillons gymniques et a conclu en proposant les vœux suivants :

« Que l'État et les municipalités créent, en aussi grand nombre que cela sera nécessaire, des pavillons gymniques et d'hydrothérapie, à ciel ouvert pour les trois quarts de leur superficie, où tous les enfants gratuitement, et les adultes des deux sexes moyennant un très minime droit d'abonnement, pourront, sous la direction de professeurs, se livrer à ces exercices;

« Que ces établissements soient ouverts assez tôt le matin, et fermés tard le soir pour permettre à tout le monde d'en profiter, sans nuire à ses travaux;

« Que partout les médecins, dont l'opinion n'est pas à faire sur cette question, et dont le dévouement est connu de tous, appuient ce vœu auprès des autorités, et donnent le concours de leurs lumières pour l'établissement des règlements, et la fixation des règles d'hygiène et de prudence qu'il faudra suivre pour rendre les exercices salutaires. »

Ces vœux ayant été adoptés, M. de Coubertin a donné lecture d'une communication envoyée par M. François Kémény, professeur à l'Université de Brassó (Hongrie), membre d'honneur du Congrès. M. Kémény traite de l'éducation physique dans les Écoles militaires et civiles de l'Autriche-Hongrie; Il s'attache à faire ressortir les avantages que présentent à ses yeux le régime et la discipline militaires dans l'éducation, et exprime le désir de voir, dans son pays, le nombre des écoles soumises à ce régime augmenter d'ici peu, dans une notable proportion. Le Congrès remercie M. Kémény des intéressants détails contenus dans son travail, et charge le secrétaire-général de lui faire parvenir l'expression de sa reconnaissance pour les paroles de sympathie à l'égard de la France, qui sont contenues dans ce travail.

M. le docteur Lagneau, de l'Académie de médecine, a présenté ensuite les vœux suivants à l'adoption du Congrès :

« 1<sup>o</sup> Que sans porter atteinte aux droits acquis des professeurs actuellement en charge, le prix des leçons de gymnastique, d'escrime, d'équitation, de tir, d'exercices militaires soit de plus en plus compris, ainsi que celui

*des leçons de grammaire, d'histoire, de lettres et de sciences, dans le prix général de l'enseignement secondaire.*

« Que le Ministre de l'Instruction publique s'entende avec le Ministre de la guerre, pour qu'à partir d'un certain âge les jeunes gens puissent apprendre l'équitation, l'escrime, le tir, les exercices militaires sous la direction d'officiers, soit dans les établissements d'enseignement, soit à la caserne du quartier de cavalerie, ou au champ de manœuvres.

3<sup>e</sup> Que lors des examens ou concours qui sanctionnent les études, les divers exercices physiques soient, comme les exercices intellectuels, l'objet de coefficients élevés. »

Ces voeux ont été adoptés.

M. de Coubertin a pris ensuite la parole et a déclaré qu'à son avis, les jeux scolaires et le canotage, exercices de libre initiative et laissés au goût de chacun, avaient une influence éducatrice à laquelle aucun autre exercice d'escrime ou de gymnastique ne pouvait prétendre; mais que le Congrès ne lui paraissait pas avoir élucidé avec assez de soin la question des avantages et des inconvénients de la gymnastique pour qu'un vœu, à cet égard, pût être formulé; qu'en conséquence il demandait la nomination d'une commission qui étudierait à fond un sujet de si grande importance. Il a demandé en outre la nomination de deux autres commissions qui auraient pour mission de préparer : l'une le concours scolaire hippique, et l'autre, les régates scolaires de 1890.

En conséquence ont été nommés :

Membres de la Commission de *Gymnastique* : MM. KORTZ, GODART, le Docteur ROCHARD, MAREY, le Docteur LAGRANGE, le Docteur LAGNEAU, le Docteur JAVAL, SANSBŒUF, G. de SAINT-CLAIR, THIRIET, de COUBERTIN.

Membres de la Commission *Hippique* : MM. le Général LEWAL, le Général TRAMOND (1), le Comte de MONTIGNY, le Marquis de MORNAY, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, H. de VILLENEUVE, le commandant DÉRUÉ, Joseph du TEIL, de COUBERTIN.

Membres de la Commission des *Régates scolaires de 1890* ; MM. FLEURET, DUFOUR, CAILLAT, Vicomte de JANZÉ, FOUNTAINE, LACROIX, VIEIRA, GESLING, MARÉCHAL, de COUBERTIN, LEPÈRE, CHRISTMANN, FENWIK, de SAINT-CLAIR.

Le Congrès a décidé, en outre, de placer cette dernière commission sous la présidence d'honneur de M. GRÉARD, vice-Recteur de l'Académie de Paris.

M. le général LEWAL, avant de lever la séance, a félicité le secrétaire

---

(1) Peu de jours après, le général Tramond a succombé à une mort prématurée, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu et apprécié dans cette vie.

général du résultat de ses efforts dans l'organisme du congrès et a donné rendez-vous à tous les membres le jour de la distribution des prix, le dimanche 30 juin.

*Dimanche 10 juin*

#### **Distribution des prix**

La distribution solennelle des prix a eu lieu le dimanche 30 juin, à deux heures de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. M. Jules Simon, président, avait à sa droite MM. le général Lewal, Féry d'Esclands, le prince Bibesco, le comte de Lewenhaupt, ministre de Suède et de Norvège, H. de Villeneuve et Godart; à sa gauche, MM. Gréard, recteur de l'académie, Jacques, président du Conseil général de la Seine, Pierre de Coubertin, secrétaire général du Congrès, Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, Kortz, Callot, le commandant Dérué, etc.

La musique du 104<sup>e</sup> de ligne prêtait son concours à la cérémonie; une nombreuse assistance emplissait l'amphithéâtre;

Après un important discours de M. Jules Simon sur les avantages des exercices physiques, et les heureux résultats du Congrès, M. de Coubertin a proclamé les noms des lauréats, qui sont venus recevoir leurs récompenses et a terminé par une courte allocution, adressée à MM. Jules Simon et Gréard.

Paris. — Imprimerie de l'Exposition, 46, Avenue de La Bourdonnais.

